

## Chaire internationale

M. Daniele VITALI, professeur

### A. COURS

Le cours de l'année 2006-2007 a été consacré à l'examen des données concernant l'archéologie et l'histoire des Celtes d'Italie, objets l'une et l'autre de nombreuses études, séminaires, colloques et rapports se fondant sur de nouvelles découvertes.

#### **Les migrations historiques et les sources littéraires : quelques questions de chronologie**

Un problème est toujours d'actualité : celui des « dates » concernant l'insertion des Celtes parmi les peuples italiens. Si le début du IV<sup>e</sup> siècle marque un chapitre riche et détaillé de l'histoire événementielle des Celtes d'Italie, les sources qui relatent les événements concernant leur installation à partir de la Celtique transalpine sont tardives par rapport à ceux-ci : la plus ancienne qui nous soit conservée reste Polybe (200-120 av. J.-C.) qui, dans les chapitres 18-35 de son II<sup>e</sup> livre — connu aussi sous le nom de « *keltikà* » —, nous donne l'histoire des invasions. Les sources de Polybe sont romaines, comme il transparaît de la présentation de presque tous les événements sous un jour favorable à Rome ; dans un cas, nous connaissons même le nom de cette source : *Fabius historicus, qui eidem bello* [la bataille de Télamon] *interfuit et scripsit* (Orose, IV, 13, 8), c'est-à-dire Fabius Pictor (260-190 av. notre ère) auteur des *Rerum gestarum libri*, une œuvre à caractère annalistique qui, partant de la fondation de Rome, arrivait jusqu'à la fin de la deuxième guerre punique. Cet annaliste appartenait à la gens des Fabii, lesquels, avec le reste de la *nobilitas* romaine, étaient les adversaires acharnés de la politique plébéienne de C. Flaminius, considéré comme responsable — entre autres — des guerres des dernières décennies du III<sup>e</sup> siècle contre les Celtes.

Essentiels pour les « *keltikà* » de Polybe furent aussi son expérience directe et ses observations personnelles, lui qui avait parcouru les territoires dont il parlait et qu'il décrivait, car il avait tenu à refaire lui-même la route suivie par Hannibal pour franchir les Alpes (III, 48, 12). Mais la *keltiké* cisalpine qu'il avait parcourue avait fortement changé par rapport aux siècles de la domination des Celtes encore indépendants de Rome.

Polybe nous donne une chronologie des invasions gauloises qui se termine avec les opérations de 222-221 contre les Insubres :

— la prise de Rome datée de 387/6, suivie trente ans plus tard (357/356) par une nouvelle incursion de Celtes qui arrivent jusqu'à Alba, une ville latine près de Rome ;

— une nouvelle invasion en direction de Rome, douze années plus tard (345/344), qui n'aboutit à aucun résultat, vu le déploiement et la détermination des forces romaines ;

— treize ans de calme entre Celtes et Romains jusqu'en 331/330. Cette année-là, une paix de trente ans est signée jusqu'à 300/299. C'est à cette date que se déclenche une invasion de l'Étrurie par les Celtes ;

— quatre ans après, se déroule la bataille de Sentinum (295) connue aussi sous le nom de « bataille des nations » ou « guerre italique » ou encore « troisième guerre samnite », qui voit s'affronter deux grandes armées : une coalition de Samnites, Étrusques, Ombriens, Sénons, Boïens et Gésates d'un côté, et les Romains avec leurs alliés italiques de l'autre côté. Dans cette circonstance très critique et grave, Rome joua toutes ses ambitions de devenir une puissance respectée de tous. La défaite de la coalition celto-samnite pénalisa principalement les Sénons, les voisins et les obstacles les plus immédiats aux visées de Rome ;

— au bout de dix ans (285/284), se produit une nouvelle invasion étrusco-gauloise suivie l'année suivante par une nouvelle attaque et par un traité de paix ;

— à partir de ce moment (284/283), quarante-cinq années de paix et de tranquillité s'instaurent jusqu'à 238/7 ;

— en 233/32 les Romains colonisent le Picenum ;

— un nouvel appel aux Gésates est fait huit ans plus tard par les Boïens et les Insubres — qui se battent à Télamon (225/4) où la coalition celtique est défaite (Pol. II, 24, 7) ;

— Boïens et Insubres deviennent les cibles d'opérations militaires très lourdes : en 224/223, se déroulent les campagnes des consuls Q. Fulvius et T. Manlius ; en 223/222, celles des consuls P. Furius et C. Flaminius ; en 222/221, celles des consuls Cn. Cornelius et M. Claudius.

Deux auteurs originaires de la plaine du Pô, et donc bien placés pour traiter de l'histoire des Celtes de Cisalpine, sont Cornélius Népos (100-25 env. av. J.-C.), né dans la terre insubre de Pavie, et Tite-Live (59 av. J.-C.-17 ap. J.-C.), de Padoue.

Tite-Live (V, 33-34) nous renseigne sur une migration de Celtes en direction de l'Italie du nord plus ancienne de deux siècles par rapport aux mouvements

du IV<sup>e</sup> siècle. C'est une suggestion nouvelle et inédite qui a fait couler beaucoup d'encre chez les spécialistes modernes.

Ces Celtes, partis du pays des Bituriges sous la conduite de Bellovèse, auraient trouvé au-delà des Alpes un pays habité et dominé par les Insubres (*Insubrium appellatum*) peuplade éduenne qui témoignerait ainsi d'un peuplement celtique de l'Italie du nord-ouest encore plus ancien que la migration des VII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles av. J.-C. L'arrivée de la coalition biturige est synchronisée par Tite-Live avec la fondation de Marseille par les Phocéens et avec le règne de Tarquin l'Ancien à Rome, donc au début du VI<sup>e</sup> siècle.

Nous n'aborderons pas ici la question, renvoyant au texte et aux références bibliographiques de notre leçon inaugurale auxquelles nous ajoutons, pour leurs importantes réflexions critiques, M. Giangiulio, *Storiografie, ideologie, metodologia. Ancora sul transitus Gallorum in Italia in Livio (V 34-35) e nella tradizione letteraria*, Atti del convegno Insubri e Cenomani tra Sesia e Adige, Milano 1998, dans « Notizie dal Chiostro del Monastero Maggiore - RASMI » 1999, fasc. LXIII-LXIV, pp. 21-34 ; M.T. Grassi, *I Celti della Cisalpina centrale : dall'ager insubrium alla XI regio transpadana*, ibidem, pp. 101-108).

Il suffira seulement de remarquer que, là où Tite-Live suggère l'ancienneté du peuplement celtique (l'*Insubrium*, l'Italie du nord-ouest) des témoignages écrits (graffiti, inscriptions) découverts dans le Piémont oriental et la Lombardie occidentale, datés du VII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles, font émerger la celticité linguistique des populations dites de la « culture de Golasecca », avant les migrations historiques des Celtes.

Après cette première vague « mythique », par les mêmes cols alpins traversés par Bellovèse (*per Taurinos saltus*, les cols du Mont-Cenis ou du Mont-Genèvre), seraient arrivés les Cénomans (aidés, selon Tite-Live, par le même Bellovèse) (nous serions donc encore dans le courant du VI<sup>e</sup> siècle), et ensuite les Libuens et les Salluviens. Par une autre voie, le Poeninum — les cols des Alpes valaisanes (le Petit et le Grand Saint-Bernard) —, arrivent ensuite les Boïens et les Lingons qui dépassent les territoires déjà occupés au nord du Pô et déferlent sur les Étrusques et sur les Ombriens obligés de quitter leurs terres. D'autres Celtes, les Sénons, derniers arrivés, s'installent entre la rivière Utens jusqu'à l'Esino (Tite-Live, V, 34-35). Il faut souligner que les Sénons faisaient déjà partie de la migration de Bellovèse et que nous ignorons tout de leur destin pendant au moins deux siècles, si l'on s'en tient à la lettre du texte de Tite-Live.

À partir de l'installation des Sénons qui — « seuls ou avec d'autres » Gaulois d'Italie — arrivent à s'emparer de Rome à une date comprise entre 390 et 383 av. J.-C., nous n'avons que des éléments de chronologie ponctuels.

La résonance de cet événement fut rapportée seulement quelques générations plus tard par des auteurs grecs : le premier, selon Pline (*H. N.*, III, 57), fut Théopompe de Chios (*floruit* 350-325) ; Héraclide le Pontique (390-310) retient

la nouvelle « arrivée du couchant qu'une armée sortie des Hyperboréens avait pris une *pòlis hellenis* appelée Rome, quelque part au bord de la grande mer » (selon Plutarque, *Camille*, 22, 2-3). Toujours par Plutarque nous apprenons qu'Aristote (380-321) savait que Rome avait été libérée (par un certain « Lucius ») (Plut., *Cam.*, 22, 4). Un demi-siècle plus tard, Timée de Taormine (350-260 av. J.-C. environ) aurait décrit en détail la catastrophe gauloise, récit qui fut à l'origine du texte de Diodore de Sicile (80-20 av. J.-C.) (Diod., 14, 113-117). Si toutes ces citations épisodiques ne nous apportent aucun renseignement nouveau ni précision chronologique, elles soulignent la progressive prise d'importance de l'inconnue *pòlis* de Rome à l'intérieur de la sphère méditerranéenne, de même que la pression et la mobilité croissantes des peuples du *barbaricum* provoquèrent un impact et un choc mémorables.

Plusieurs auteurs ont réfléchi sur les sources historiographiques concernant les Celtes cisalpins. Nous citerons ici : G.A. Mansuelli, *Le fonti storiche sui Celti cisalpini*, dans *I Galli e l'Italia*, (P. Santoro, éd.), Roma, 1979 (2<sup>e</sup> éd.), pp. 71-75 ; M. Zuffa, *I Galli sull'Adriatico*, *ibid.*, 138-162 ; Chr. Peyre, *L'historiographie gréco-romaine et la celtisation de Bologne étrusque*, in D. Vitali, *Tombe e necropoli galliche di Bologna e territorio*, Bologna 1992, pp. 7-45 ; A.M. Ardovino, *Alcune considerazioni sulle fonti della Lombardia preromana*, *Sibrium*, XXI, pp. 265-277.

Le III<sup>e</sup> siècle voit Rome lancer et mener à son terme une politique de conquête des territoires des Celtes d'Italie. En 295, une vaste coalition antiromaine formée de Samnites, Étrusques, Ombriens et Celtes fut battue sur le territoire des Sénons à Sentinum. Dix années plus tard, Sénons et Étrusques infligent à Arezzo une défaite aux Romains, mais ceux-ci rétablissent la situation en occupant les terres sénones et en fondant la colonie de Sena Gallica en 283. Quinze ans plus tard, en 268, pour consolider la conquête du territoire sénon, Rome fonde la colonie d'Ariminum (Rimini), puis, en 266, celle de Sarsina en territoire ombrien. Rome se rapproche inexorablement des territoires des Boïens, comme le montrent quelques défaites subies par ceux-ci (Vadimone en 283). Un traité fait régner la paix pendant 45 ans, mais elle est rompue en 238 lors de l'attaque boïenne contre Rimini avec l'aide de troupes de Gésates venus de la vallée du Rhône.

### **Les débuts de l'archéologie celtique en Italie**

Nous avons abordé ensuite les questions concernant la naissance au XIX<sup>e</sup> siècle d'une nouvelle branche de la recherche archéologique en Italie consacrée aux Celtes. Deux petites nécropoles à inhumation trouvées à Marzabotto (dans l'Apennin bolognais) et les premières découvertes des nécropoles de Bologne entre 1860 et 1870 fournirent l'occasion d'élargir l'horizon des questions archéologiques au-delà des Alpes. Gabriel de Mortillet et Édouard Désor, voyant les mobiliers à l'occasion du V<sup>e</sup> Congrès d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques de Bologne (octobre 1871), reconnurent des lames et des fourreaux d'épée, des chaînes

de ceinture en fer et des fibules, typiques de l'Europe continentale celtique. Les nécropoles de Champagne et les découvertes du site lacustre de La Tène constituaient les meilleures comparaisons pour de tels objets qui semblaient sortis des mêmes ateliers que ceux du nord des Alpes. Ces armes et objets de parure de Marzabotto furent ainsi attribués aux envahisseurs celtes du début du IV<sup>e</sup> siècle connus par les sources littéraires. Mais d'autres savants comme Antonio Zannoni avaient reconnu dans les fouilles menées à Bologne des fibules très proches des types de Hallstatt, ce qui faisait envisager parmi les communautés étrusques de Felsina (la Bologne étrusque) des infiltrations celtiques plus précoces.

C'étaient des hypothèses de travail pionnières qui sont aujourd'hui confirmées par d'autres recherches.

### Les peuples celtes d'Italie

Nous avons présenté ensuite les données actuellement disponibles concernant les peuples celtiques majeurs d'Italie, partant des plus méridionaux, qui furent aussi les premiers touchés par les affrontements militaires avec Rome.

#### *Les Sénons*

Parmi les grands peuples celtiques de Cisalpine, les Sénons occupaient la partie la plus méridionale, correspondant au secteur septentrional de la région des Marches et à la partie orientale de la Romagne. Sans préciser leur localisation, Polybe les situe après les Lingons et jusque sur la côte adriatique (Polybe, II, 17, 7). Tite-Live, au contraire, délimite de manière très précise leur territoire entre l'Aesis et l'Utis, deux fleuves (Esino et Ronco-Montone-Bidente) qui, partant des Apennins, se jettent dans l'Adriatique (Tite-Live, V, 35, 3). Plusieurs découvertes attribuées aux Sénons et mises en valeur par M. Landolfi montrent que les « confins » méridionaux indiqués par Tite-Live sont artificiels : plusieurs nécropoles et tombes isolées se trouvent au sud de l'Esino (Filottrano, San Ginesio etc.) (M. Landolfi, *Presenze galliche nel Piceno a sud del fiume Esino*, dans « Celti ed Etruschi nell'Italia centro-settentrionale dal V sec. a.C. alla romanizzazione », *Colloquio internazionale* (D. Vitali éd.), Bologna 1985 (1987), pp. 443-468).

En tout cas, c'est à partir de la localisation livienne qu'a été donnée une identification « sénonique » au maigre — quoique extraordinaire — dossier des témoins archéologiques découverts depuis le XIX<sup>e</sup> siècle dans ce territoire. Ce dossier n'est constitué que par des nécropoles ; aucun habitat n'a été identifié avec certitude ni publié.

Selon les sources littéraires, les Sénons auraient été les seuls ou plutôt les principaux responsables de la prise de Rome en 388/386 (Polybe, II, 18, 2 ; Tite-Live, V, 35-55 ; Diodore, XIV, 113-117 ; Plutarque, *Camille*, 15, 32).

La victoire des Celtes au confluent de l'Allia et du Tibre fut écrasante, la défaite romaine, sans aucune résistance, fut mémorable, au point que fut déclaré comme néfaste le 14 juillet, jour « rituel » de la défaite (*dies alliensis*). Les Romains survivants fuirent à Veii, qui venait d'être conquise par Camille, et à Caere ; une autre partie s'enferma à Rome même, sur le Capitole.

Les Celtes furent les maîtres d'une ville qui, selon ce que nous dit Pline (*H. N.*, XXXIII, 16), était habitée par 152.573 *capita libera*.

Les Celtes arrivèrent probablement à s'emparer du Capitole, siège des trésors de Rome ; les archives et une partie de la ville furent incendiées. Sept mois plus tard, au début des printemps, avec un riche butin et une forte rançon payé par les vaincus, ils quittèrent Rome pour rentrer dans leurs pays de départ. Une invasion de leurs territoires par des Vénètes les aurait persuadés d'accélérer leur retour au-delà des Apennins.

Le rôle « leader » des Sénons dans les événements italiens de l'époque apparaît aussi dans leurs rapports avec la politique d'expansion coloniale de Denys I<sup>er</sup> de Syracuse dans l'Adriatique. Après la prise de Rhégion (Reggio Calabria) qui lui avait assuré l'hégémonie sur les Italiotes, Denys créa plusieurs colonies sur la côte orientale et occidentale de l'Adriatique avec lesquelles il visait à contrôler cette mer, qui, dans ses programmes, devait devenir une mer syracusaine. La colonie d'Ancône, voisine des Sénons et des Picéniens, devint un lieu de concertation commune ainsi qu'un lieu de recrutement de mercenaires.

Les études de M. Sordi et de L. Braccisi ont montré que les Sénons étaient les alliés les plus importants de Denys, partenaires des grandes opérations. (M. Sordi, *I rapporti romano-ceriti*, Roma 1960 ; L. Braccisi, *Diomede, Dionigi il Vecchio e i Galli*, dans *Greco di frontiera*, Padova 1994, pp. 85-119).

Denys lança une série d'attaques contre l'Étrurie tyrrhénienne et en particulier, contre la ville de Caere qui seule pouvait s'opposer à ses programmes. Il dévasta son sanctuaire à Pyrgi en 384 et pillait le trésor ; une armée de Celtes l'aida dans cette opération en passant des terres intérieures vers la côte : Pyrgi fut ainsi prise en tenaille par les Syracusains côté mer et par les Celtes côté continent. Vraisemblablement ces Celtes étaient des Sénons, attaqués et mis en fuite par les Étrusques de Caere.

Les mercenaires celtes que Denys envoya avec des Ibères secourir la ligue péloponnésienne contre les Thébains en 367, étaient probablement des Sénons (Xénophon, *Hell.*, VII, 20).

La pénétration en profondeur des Sénons dans la péninsule italienne fait de ces populations les animateurs ou promoteurs de groupes installés en permanence dans l'Italie du sud (en Iapigie). La présence de Celtes dans les Pouilles est attestée par les sources et, de cette installation qui dura plusieurs générations, quelques toponymes conserveraient le souvenir (Galatina, Galatone, p. ex.). La tombe princière découverte à Canosa avec cette pièce maîtresse de l'art celtique

qu'est le célèbre casque en fer, décoré de bronze et corail, témoigne de cette présence (D. Vitali, *Celti e Greci in Italia*, dans « I Celti e il mondo greco » Atti della XXI sessione del III Meeting annuale dell'European Association of Archaeologist. Ravenna 1997, Ocnus 8, Bologna 2000, pp. 297-306).

Les nécropoles sénonnes les plus connues sont celles de Montefortino d'Arcevia, de Santa Paolina di Filottrano, de Trivio di Serra San Quirico, de San Ginesio et de Piobbico. Une tombe exceptionnelle apparemment isolée, doit être signalée à Moscano di Fabriano. Au total, moins d'une centaine de tombes connues par leurs mobiliers ou par les rapports de fouilles.

L'on peut donc constater la disproportion entre ces documents archéologiques et le rôle et l'importance que les Sénon eurent au moins pendant un siècle et demi, importance marquée par leur collaboration avec les Grecs de Syracuse et par plusieurs opérations de « politique étrangère », comme nous venons de le voir.

La tombe princière de Moscano di Fabriano fut découverte dans la haute vallée de l'Esino, lieu occupant une situation stratégique du point de vue du contrôle territorial. La taille importante de la fosse (270 × 200 cm de côté) correspond à la richesse du mobilier qui était déposé à l'intérieur. Malheureusement, le hasard de la découverte a porté à la perte d'une partie de celui-ci. Le personnage enseveli est un guerrier équipé d'un casque en bronze et d'une épée laténienne dont la tôle en bronze de l'avant du fourreau est décorée dans le style végétal continu. Des éléments de harnachement en bronze sont d'une qualité exceptionnelle de même qu'une fibule en bronze dont l'arc a un décor plastique végétal.

Le mobilier qui accompagne ce cavalier sénon est constitué de plusieurs grands vases en bronze de production campanienne et étrusque ainsi que par plusieurs vases attiques à figures rouges et à vernis noir, liés à la consommation du vin.

Un strigile en bronze souligne l'importance des soins du corps. Les datations proposées pour cette tombe se situent dans la période 375-350 av. J.-C. (M. Landolfi, *La tomba di Moscano di Fabriano*, dans *Les Celtes*, Venise 1991, p. 287).

Pour quelques auteurs qui veulent voir dans le fourreau décoré de cette tombe le point de départ du style végétal continu en Europe laténienne, l'ensemble de Moscano, daté du deuxième quart du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., constitue « un des repères chronologiques essentiels pour la datation des matériaux laténiens en Italie, notamment les fourreaux à plaque de droit en bronze décorés en style végétal continu dont la série, très importante pour l'évolution de l'ornementation de cette catégorie d'objets, comporte un certain nombre d'exemplaires transalpins » (V. Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, Paris 2000, p. 741).

Si donc l'épée et son fourreau appartiennent à cette époque, rien n'empêche de penser pour ceux-ci à deux objets plus anciens, arrivés dans les Marches une ou deux décennies auparavant, avec les premiers guerriers Sénon d'Italie.

L'exemple extraordinaire de ce mobilier illustre parfaitement l'intégration des Sénons et leur adoption des modèles culturels d'origine grecque à la suite des contacts avec l'Étrurie, la Campanie et avec la Grande Grèce.

La nécropole qui illustre le mieux cet aspect est celle de Montefortino d'Arcevia fouillée à partir de 1893 et dont la publication a paru en 1900, par E. Brizio. La cinquantaine de tombes récupérées montre que l'inhumation est le rituel exclusif de cette communauté. Vingt-six tombes sont caractérisées par la présence d'armes en fer, parmi lesquelles l'épée laténienne ; seize tombes ont des éléments de mobilier féminins ; pour huit tombes, la pertinence sexuelle du mobilier reste difficile à déterminer. Malheureusement, ici — comme dans le cas de Moscano et de toutes les autres nécropoles sénones — les études anthropologiques sont absentes. Les seuls vestiges qui permettent de relier cette nécropole au monde celtique transalpin sont donc les épées avec leur fourreau en fer, rigoureusement de type La Tène et une ou deux fibules de schéma laténien. C'est tout. Si l'on n'avait ces objets (qui se trouvent aussi dans des tombes non celtiques, même dans les Marches), l'on pourrait dire que ces tombes appartiennent à une population picénienne ayant adopté l'armement des Celtes. C'est dire le poids du texte de Tite-Live qui attribue ce territoire aux conquérants de Rome.

Le reste des mobiliers, le service des vases et les ustensiles pour le banquet, la présence du strigile — dans les tombes des hommes comme dans les tombes des femmes — démontrent l'acculturation des Sénons, les plus hellénisés parmi les Celtes d'Italie.

À partir des données actuellement disponibles et dans l'attente d'une révision critique de cette nécropole, annoncée depuis une trentaine d'années mais qui reste encore à faire, il semblerait que le problème principal soit celui d'établir l'époque d'utilisation de cet espace funéraire dans la partie la plus ancienne (conservée) mais surtout dans la partie la plus récente.

Pour certains objets non-laténiens présents dans les mobiliers, ont été proposées des chronologies nettement plus basses que celles envisagées par V. Kruta dans une prolifique série d'études consacrée aux Sénons de l'Adriatique.

Pour l'étude de la documentation archéologique d'un peuple, l'on doit tenir compte des événements historiques attestés par les sources littéraires (s'il y en a) et ne pas forcer les données archéologiques s'il y a des incohérences avec les sources.

On devrait donc essayer d'expliquer les « anomalies », sans pour autant être taxé d'une conduite « paradoxale » (Kruta 2006, p. 281). Je ne vois pas en quoi l'histoire des Sénons deviendrait « paradoxale » si l'on admettait qu'une partie de ce peuple aurait survécu un demi-siècle après les défaites infligées par les Romains.

Cette survivance est assurée et indiscutable pour l'élément féminin (tombes 23, 32...) ; n'y aurait-il pas aussi des hommes qui dans la mort ont renoué les



liens avec les ancêtres « indépendants » en incluant des armes dans les tombes ? Dans deux tombes guerrières (tombes 33 et 34), l'armement laténien serait plus ancien, du point de vue typologique, de quelques décennies par rapport aux objets de production étrusco-italique auxquels ils sont associés.

La seule possibilité d'accorder les données de la conquête romaine avec l'archéologie de Montefortino est celle de placer les phases finales de ce cimetière dans les années qui suivent 232, époque de l'installation des colons dans l'*ager* soustrait aux Sénons et aux Picéniens, donc dans les dernières décennies du III<sup>e</sup> siècle. La survivance de cette communauté aux ravages causés par les défaites de Sentinum et du Lac Vadimon et au nouvel ordre établi par la fondation de la colonie de Sena Gallica, la plus ancienne colonie maritime romaine (283), pourrait indiquer qu'ici, au cœur des montagnes dans une vallée importante comme celle de l'Esino, il y avait un groupe qui avait contracté avec Rome un accord solide et avantageux.

La nécropole de Montefortino a restitué des mobiliers où la « celticité », considérée selon les schémas transalpins, reste visible chez les guerriers, alors qu'elle est invisible dans les mobiliers des femmes. Cette même nécropole n'a restitué aucun témoin qui puisse être rattaché au champ de l'art laténien. Il est vrai que l'armement métallique n'a jamais été l'objet de restaurations recherchant des décors — qui doivent sans doute exister sur les fourreaux et sur les casques. Donc, en l'état actuel des choses, Montefortino n'apporte rien au dossier de l'art laténien ou « celto-italique ».

Une nécropole contenait — au contraire — des chefs d'œuvre entrant dans la famille de l'art laténien : celle de S. Paolina di Filottrano, dans la vallée du Musone, dont on peut rapprocher celle de S. Filippo d'Osimo. Parmi les 30 tombes à inhumation mises au jour entre 1911 et 1913, l'éditeur, M<sup>me</sup> Baumgärtel, a reconstitué en 1937 une douzaine de mobiliers (E. Baumgärtel, *The gaulish Necropolis of Filottrano in the Ancona Museum*, dans *Journal of the Royal Anthropological Institute*, 67, 1937, pp. 231-286). À côté de pièces de très haut niveau (vaisselle métallique et céramique figurée d'origine grecque), deux pièces exceptionnelles : le fourreau d'épée de la tombe 25 dont la tôle de revêtement est décorée en style végétal continu, et le torque en or de la tombe n° 2. Ces pièces s'imposent parmi les plus belles et plus importantes réalisations de l'art celtique du IV<sup>e</sup> siècle.

Les mobiliers de Filottrano sont eux aussi très éclectiques : l'armement du type laténien s'accompagne d'une importante présence d'ustensiles pour la préparation du banquet, et surtout pour la cuisson de la viande : chaudrons, chenets, coutelas, broches — ici comme à Montefortino — renouent les liens avec le passé italique des communautés indigènes picéniennes et ombriennes.

Avec les pièces-maîtres de Moscano et de Filottrano, le milieu des Sénons d'Italie est souvent considéré comme le terrain fertile où se manifeste, où jaillit, où s'enracine cet art nouveau. Ainsi, V. Kruta, s'intéressant surtout au problème

du « renouveau stylistique de l'art celtique au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. », a vu dans les Sénons de l'Adriatique le foyer d'origine de ce nouveau courant, et cette population est censée avoir joué un rôle fondamental dans la maturation de ce processus artistique, (V. Kruta, *Materiali senonici del Piceno e arte celtica*, dans « La civiltà picena nelle Marche. Studi in onore di Giovanni Annibaldi », Ripatransone 1992, pp. 388-401, en particulier p. 390). Que penser de cette théorie ?

Il est vrai que la localisation des Sénons à côté de la colonie syracusaine d'Ancône, leur interaction avec les stratégies et les ententes politiques et militaires des deux Denys, la perméabilité aux coutumes hellénisantes, qui apparaît dans presque toutes les nécropoles qui leur ont été attribuées, font de ce peuple (ou d'une partie de ce peuple) un élaborateur possible de nouvelles suggestions artistiques et encore un vecteur possible en direction d'autres communautés.

Mais avant de considérer cette thèse comme indiscutable, il faut apporter des arguments forts excluant d'autres explications.

Pour étayer son opinion, V. Kruta donne une liste de faits qui montrent les liens entre les Sénons d'Italie et la Champagne, parmi lesquels deux — à son avis — pèsent fort. J'ai traité quelques-unes de ces questions dans un article publié en 2000 (D. Vitali, *Celti e Greci in Italia*, dans « Ocnus » 8, 2000, pp. 297-306). De ce travail, j'approuve encore l'esprit et une grande partie des conclusions (malgré une coquille typographique concernant le casque de Canosa qui a été prise trop au sérieux par V. Kruta).

#### *Les Sénons et la céramique peinte champenoise*

J'ai voulu souligner l'impropriété du rapprochement entre le procédé de la « réserve » dans la céramique grecque classique à figures rouges et celui des décors de la série des vases peints de la Champagne, où les traits incisés sont remplis de peinture rouge (Marson) ou encore lorsque la surface du vase est laissée nue autour des motifs curvilignes peints en noir. Le vase peint de Prunay, réalisé dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s., est le plus ancien de cette série particulière.

La référence à la céramique grecque, objet d'une rapide allusion de P.-M. Duval (*I Celti* (trad. it.), Milano 1978, p. 78), est devenue un axiome avec des implications importantes suggérant des dynamiques et des relations entre ces mondes lointains.

V. Kruta force cette prétendue similitude en concluant catégoriquement que le peintre (le maître) des vases champenois de La Tène ancienne s'était formé auprès d'un atelier grec d'Italie et aurait transféré son savoir dans les productions champenoises et leurs descendantes (V. Kruta, *La céramique peinte de la Champagne dans le contexte de l'art celtique du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.*, dans « La céramique peinte celtique dans son contexte européen. Actes du Symposium International. Hautvillers 1987 » Mémoire de la Société archéologique champenoise, 5 Reims 1991, pp. 145-146). Ce savoir serait « la technique décorative qui

caractérise les vases avec décor curviligne de la Champagne après la moitié du IV<sup>e</sup> siècle av. notre ère et qui prévoit la réalisation de motifs en réserve selon la technique dite à figures rouges des potiers grecs et étrusques (Kruta, *La céramique peinte*, op. cit., p. 146).

La contestation que j'ai essayé d'opposer à de telles conclusions s'était appuyée sur un article de N. Corradini publié dans le même volume des Actes du Symposium International.

L'article de M<sup>me</sup> Corradini doit être lu en entier plutôt que son résumé contestable, auquel a dû se limiter M. Kruta (voir V. Kruta, *Les Sénons de l'Adriatique au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. État de la question*, dans « Rimini e l'Adriatico nell'età delle guerre puniche, Atti del Convegno Internazionale di Studi », Rimini, Musei Comunali 25-27 marzo 2004, Bologna 2006, p. 277).

Dans le paragraphe concernant la « technologie » M<sup>me</sup> Corradini écrit : « L'apparence du décor céramique champenois de type curviligne et particulièrement la technique de la réserve sont d'après V. Kruta empruntées aux productions méditerranéennes à figures rouges (V. Kruta, *Le casque d'Amfreville-sous-les-Monts et quelques problèmes de l'art celtique du IV<sup>e</sup> s. avant notre ère*, "Études celtiques", 15, 1978, 405-424, en partic. p. 412). La question est de savoir si cette imitation affecte la technologie elle-même ou seulement l'effet produit. Les premières analyses de laboratoire (Guichard V., 1989) confirment la seconde solution [c'est-à-dire que l'imitation affecte seulement l'effet produit]. La substance utilisée n'a rien de commun avec le "vernis noir attique", ce qu'indiquait déjà son état d'altération, et relèverait plus de la chimie organique que des investigations pétrographiques. Ce type de produit ne supportant pas les températures élevées, il a nécessairement été posé après cuisson de la pâte et de l'engobe » (N. Corradini, *La céramique peinte à décor curviligne rouge et noir en Champagne : approche technologique et chronologique*, dans « La céramique peinte celtique dans son contexte européen. Actes du Symposium International, Hautvillers 1987 » Mémoire de la Société archéologique champenoise, 5, Reims 1991, pp. 109-142).

L'analyse concernant la technologie montre donc qu'entre les vases peints champenois et les prétendus « modèles » méditerranéens il n'y a absolument aucun rapport. Nous avons à faire à deux savoirs différents.

Peut-on affirmer que le contraste entre le fond rouge et les motifs noirs s'inspire ou « est emprunté » aux productions figurées (figures rouges/figures noires) gréco-étrusques ? Cette opinion demeure faible et non argumentée.

Donc, les Sénons de l'Adriatique n'ont transmis aux Champenois du milieu du IV<sup>e</sup> siècle aucune impulsion ni technologique ni artistique concernant la céramique peinte.

*Les Sénons et l'art celtique*

S'agissant de la prétendue concentration chez les Sénons des œuvres d'art en style végétal continu d'Italie, les données ont changé. Des découvertes montrent ce type d'art chez d'autres peuples celtiques d'Italie : chez les Boïens (à Monte Bibele, entre autres, le fourreau décoré de la tombe 126), à Casalecchio (le fourreau décoré de la tombe 53), chez les « Lingons » (les plaques en bronze de Comacchio), à Varenna près de Côme (le fourreau décoré de la ou des tombes de 1891) et encore le casque de Canosa, dans les Pouilles.

L'isolement des chefs d'œuvre des Sénons disparaît donc au profit d'un cadre territorial plus étendu, des Alpes à l'Italie du sud, et c'est par le constat de cette dispersion qui ne privilégie nul territoire, qu'il faudrait relancer la réflexion sur les mécanismes et les modalités possibles de la diffusion de ces pièces maîtresses.

*Antériorité/postériorité : les arguments chronologiques*

Un décalage chronologique « sensible » existe-t-il entre les chefs d'œuvre en style végétal continue transalpins, et leurs pendants italiens, ces derniers étant plus anciens et donc, si l'on suit le raisonnement, ne pouvant être que les « prototypes » des autres (« plus récents ») ?

La question est fort délicate et devrait être traitée avec moins de rigidité. Les contextes auxquelles se réfèrent les exemplaires italiens sont datés du deuxième quart du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (mais rien n'empêche de proposer aussi une datation « vers le milieu-troisième quart du IV<sup>e</sup> s. », par exemple pour Moscano di Fabriano). La tombe féminine n° 13 de la nécropole de Filottrano est datée (ainsi que la tombe n° 2) « de la fin de la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle » (V. Kruta, *Les Celtes. Dictionnaire, op. cit.*, pp. 620-621). Mais pourquoi pas du début de la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> siècle ?

Les mobiliers des Sénons sont riches en biens d'importation du monde grec et étrusque. Or, les décalages chronologiques entre les différents objets de luxe sont parfois importants ; ils ne peuvent donc représenter pour nous que des éléments de datation *post quem*. Plus déterminants apparaissent les céramiques locales ou des objets particuliers comme les strigiles : la tombe de Moscano par exemple serait plutôt à dater du milieu ou du troisième quart du IV<sup>e</sup> s. Nous pouvons donc avoir une tombe du milieu du IV<sup>e</sup> s. mais la vaisselle de luxe, les armes ou les parures présentent de fortes chances d'être plus anciennes.

Avant d'établir des antériorités/postériorités entre des objets qui couvrent la même période, il faut adopter une attitude de prudence. Le fourreau de Sant-Germainmont (dans les Ardennes), dont la plaque en bronze est ornée par un motif considéré comme très proche de celui de Moscano, est daté « vers le milieu du IV<sup>e</sup> s. ». Le fourreau de la tombe 394 de la nécropole d'Epiais-Rhus (Val-d'Oise), décoré avec des feuilles de bronze faites au repoussé avec le « même » (?) poinçon utilisé pour décorer le fourreau de Moscano di Fabriano, est considéré

comme contemporain de ce dernier mais enseveli dans le troisième quart du IV<sup>e</sup> s. (V. Kruta, B. Lambot, J.-M. Lardy, A. Rapin, *Les fourreaux d'Épiais-Rhus (Val d'Oise) et de Saint-Germainmont (Ardennes) et l'art celtique du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.*, Gallia 42, 1984, pp. 1-20 ; V. Kruta, *Les Celtes. Dictionnaire, op. cit.*, ad vocem, p. 603). Il est bien évident que ce n'est pas sur des éléments de chronologie si flous — en tout cas à démontrer — que peut se fonder un modèle interprétatif qui n'admet pas d'autres possibilités.

Une chose est certaine : les découvertes d'armement faites aux quatre coins du monde celtique, que l'on peut rapporter aux mêmes principes décoratifs et à un même style (nouveau), illustrent les liens forts entre les ateliers des armuriers qui ont puisé leur inspiration — entre autres — dans les décors végétaux méditerranéens et qui ont créé une version originale à laquelle a été donné initialement le nom de style de Waldalgesheim, remplacé ultérieurement par le terme « style végétal continu ».

#### *La chronologie de Montefortino*

La révision des ensembles funéraires de la nécropole de Montefortino annoncée sous la plume de M. Landolfi est partie du constat qu'il y a eu des confusions de tombes ainsi que des attributions d'objets importants à des mobiliers qui ne les comportaient pas à l'origine (M. Landolfi, *Il sepolcreto di Montefortino di Arcevia*, dans I Galli e l'Italia, Rome 1979, p. 168). L'achèvement de ce travail de comparaison critique nous fournira un outil fondamental pour la datation fine des ensembles funéraires de cette nécropole.

Les datations récentes de Montefortino sont refusées de manière catégorique par V. Kruta, qui, malgré le principe — qu'il défend — de l'équilibre entre les sources littéraire et les données archéologiques, trouve qu'une datation trop tardive des dernières tombes de Montefortino est en contradiction avec les données de l'histoire événementielle concernant les Sénons, qui, après Sentinum (295) ou la déduction d'Ariminum (268), ne devraient plus exister. Il faudrait plutôt se poser la question : après ces événements tragiques qui ont anéanti l'autonomie politique et militaire des Sénons, que signifie la persistance de cette nécropole, qui, avec ses tombes tardives, montre un luxe et une richesse extraordinaires ? S'il est vrai qu'il y a des mobiliers aux associations problématiques, des classes d'objets ont une datation tardive malgré leur position — vraie ou fausse — dans la nécropole ; et ces objets nous donnent des datations *post quem*. Landolfi a défendu ces positions (M. Landolfi, *I Senoni dell'Adriatico dopo Sentinum, op. cit.*, 1991). La phase finale de cette nécropole doit être fixée dans la deuxième moitié et les dernières décennies du III<sup>e</sup> siècle plutôt que dans les premières décennies de ce même siècle, comme le soutenait encore récemment V. Kruta (*Les Sénons de l'Adriatique au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. État de la question, op. cit.*, pp. 279-280).

Une bibliographie peut servir pour éclairer ces questions et exposer les différents avis des chercheurs : D. Lollini, *I Senoni dell'Adriatico alla luce delle recenti scoperte*, dans « Les mouvements celtiques du V<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère », (P.-M. Duval et V. Kruta, éd.), Paris 1979, pp. 55-79. M. Landolfi, *I Senoni dell'Adriatico dopo la battaglia di Sentinum*, dans « Les Celtes au III<sup>e</sup> s. av. J.-C., Actes du IX<sup>e</sup> Congrès international d'Études celtiques, Paris 8-12 juillet 1991 » (V. Kruta éd.), Études celtiques 28, 1991, pp. 219-235. V. Kruta, *Les Sénons de l'Adriatique d'après l'archéologie (prolégomènes)*, Études celtiques, 18, 1981, pp. 7-38. D. Vitali, *Celti e Greci in Italia*, dans « Ocnus » 8, 2000, pp. 297-306.

### *Les Boïens*

De nouvelles découvertes archéologiques autour de Bologne, dans la plaine et dans l'arrière-pays des Apennins, ont énormément accru les données ainsi que la qualité des renseignements.

Ce peuple puissant, qui, aux dires de Caton, comprenait 112 tribus (Pline, *H. N.*, III, 116), occupait la région s'étendant du Pô aux Apennins, jusqu'aux territoires des Sénons à l'est et des Lingons au nord-est.

Selon les sources littéraires, les Boïens avaient occupé les terres des Étrusques et des Ombriens, ils auraient expulsé ces populations et seraient devenus les maîtres absolus de la région.

L'origine des Boïens est souvent attribuée au nord des Alpes, « en Europe centrale, où la mémoire des Boïens est perpétuée dans le nom de la Bohême » (V. Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, p. 206) mais, malgré les affirmations plus ou moins catégoriques de quelques spécialistes, les points de départ de ce peuple restent encore indéterminés (voir *infra* le résumé de la conférence du Prof. M. Szabò).

Certains voient un lien avec la Bohême — où la prédominance de l'incinération est largement attestée au V<sup>e</sup> siècle — « dans le rite funéraire des Boïens immigrés... qui semble avoir été l'incinération, déposée sans urne dans la terre avec les éléments du mobilier » (V. Kruta, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire*, p. 206).

L'objection la plus nette à ce type de déduction est le constat que les tombes les plus anciennes du territoire boïen d'Italie connues à présent (la nécropole de Casalecchio zona A) sont des inhumations. Il y a aussi des incinérations, mais, dans l'état actuel de nos connaissances, celles-ci n'apparaissent qu'à partir des dernières décennies du IV<sup>e</sup> siècle.

Aurions-nous près de Bologne une communauté de Celtes de Bohême qui a pratiqué exclusivement (une seule tombe à incinération est connue, à l'époque finale de la nécropole) le rite qui était minoritaire dans leur hypothétique région de départ ?

La solution étant peu plausible, ne faudrait-il pas plutôt chercher d'autres territoires d'Europe centrale où l'inhumation était le rite normal ? Et, encore, où le système des ensembles funéraires est comparable ?

Si l'on excepte le cas de Monte Bibele, aucun habitat n'est connu ; les sources qui concernent les Boïens restent donc de caractère funéraire et historiographique.

Un premier bilan concernant les nécropoles découvertes aux alentours de Bologne avait été fait en 1887 par E. Brizio (*Tombe e necropoli galliche della provincia di Bologna*, dans « Atti e Memorie Deputazione Storia Patria Provincie di Romagna » 1887, pp. 457-532). Cette publication qui fut suivie, une douzaine d'année après, par celle de la nécropole sénone de Montefortino dans les Marches (E. Brizio, *Il sepolcreto gallico di Montefortino presso Arcevia*, dans « Monumenti Antichi Lincei » IX, 1901, pp. 617-792) devint un élément de référence pour les connaissances de l'archéologie celtique d'Italie.

Les données archéologiques acquises pendant ces dernières années à côté de Bologne (Casalecchio « zona A ») et dans les Apennins à Monte Bibele et à Monterenzio Vecchio montrent des situations assez hétérogènes : une communauté totalement éloignée des modes et des habitudes du milieu étrusque à Casalecchio, nous dirions fortement conservatrice et jalouse de ses traditions funéraires, et, au contraire, une intégration très forte avec les cultures hellénisées des peuples gréco-étrusques dans les deux autres nécropoles de l'Apennin (aujourd'hui présentées dans un nouveau Musée archéologique qui vient d'être inauguré dans la commune de Monterenzio, province de Bologne).

Le dossier des tombes des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles connues chez les Boïens dépasse les 500 unités, ce qui permet d'aller plus au fond des questions concernant l'histoire de ce peuple.

À la suite de la défaite subie à Télamon en 225, les Boïens deviennent — ainsi que les Insubres — les cibles d'attaques et d'incursions de la part des Romains qui, en 218, créent deux colonies latines (Plaisance et Crémone) en plein territoire celtique. *Propugnaculum adversos Gallos trans Padum agentis* : ainsi est définie la colonie de Crémone par Tacite (*Hist.*, 3. 34. 1).

La campagne d'Hannibal (217) — qui ouvrait la deuxième guerre punique en Italie — ne pouvait que soulever des espoirs chez les Celtes cisalpins qui entrent dans l'armée carthaginoise et partagent les victoires de la bataille de la Trébie (217) jusqu'à celle de Cannes (216). Cette même année 216, les Boïens anéantissent deux légions dans leur propre territoire, dans la Silva Litana. Ce n'est qu'après la défaite subie par Hasdrubal au Métaure (207) que les Romains reprennent l'action dans la plaine du Pô, qui concerne aussi les Ligures.

En 195, une défaite est infligée par L. Valérius Flaccus aux Boïens, qui auraient perdu 8 000 hommes (Tite-Live, 34, 21).

En 194, un nouvel affrontement se déroule entre les légions de T. Sempronius et l'armée boïenne conduite par Boiorix, qui aurait perdu 11 000 hommes (Tite-

Live, 34, 47). En 193, les Boïens sont battus par L. Cornélius Mérula : 14 000 tués et 1 816 prisonniers (Tite-Live, 35, 5).

En 191, les Boïens sont vaincus et exterminés par P. Cornélius Scipion. Tite-Live estime leurs forces à 50 000 hommes (Tite-Live, 36, 40). Les vaincus, — ou ce qu'il en reste vu les pertes énormes en vies humaines (80 000 hommes en 5 ans !) — sont obligés de quitter leurs terres et d'émigrer au nord des Alpes (Strabon, *Géogr.*, V, 1, 6).

Deux ans plus tard, est fondée la colonie latine de Bononia et, deux ans après, est achevée la Via Aemilia qui reliait Rimini à Plaisance. La conquête territoriale accomplie, les Boïens disparaissent en tant que redoutable puissance hors du contrôle de Rome ainsi que comme entité ethnique.

Des études de bases concernant les Boïens : Chr. Peyre, *Felsina et l'organisation du territoire des Boïens selon l'historiographie antique*, dans « Celti ed Etruschi nell'Italia centrosettentrionale del V secolo a.C. alla romanizzazione » (D. Vitali, éd.), Colloquio Internazionale, Bologna 1985, [1987], pp. 101-110 ; V. Kruta, *Les Boïens de Cispadane : essai de paléoethnographie celtique*, Études celtiques, 17, 1980, pp. 7-32 ; J. Ortalli, *La necropoli celtica della zona A di Casalecchio di Reno (Bologna). Note preliminari sullo scavo del complesso sepolcrale e dell'area di culto*, dans « L'Europe celtique du V<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> s. av. J.-C. : contacts, échanges et mouvements de populations. Actes du deuxième symposium international d'Hautvillers, 8-10 octobre 1992 » (J.-J. Charpy, éd.), (Mém. Soc. Champ., 9) 1995, pp. 189-238. Chr. Peyre, *L'historiographie gréco-romaine et la celtisation de Bologne étrusque*, dans D. Vitali, *Tombe e necropoli galliche di Bologna e territorio*, Bologna 1992, pp. 7-45 ; D. Vitali (éd.), *La necropoli di Monte Tamburino a Monte Bibele*, Bologna, 2000.

### *Les Lingons*

Nulle trace ne subsiste de cette population mentionnée une seule fois par Polybe et par Tite-Live, qui la localise en direction de la mer Adriatique, après les Boïens. Aucun vestige d'habitat ou de mobiliers funéraires ne sont aujourd'hui connus.

L'ensemble de plaques en bronze décorées selon le style végétal continu découvertes près de Comacchio, dans la province de Ferrare, aux environs de la ville étrusque de Spina, peut dériver d'un contexte de type laténien mais aucun élément ne permet d'attribuer ce contexte aux Lingons.

Il faut pourtant citer le « graffito » sur un vase de production étrusque provenant de l'habitat de Spina qui concerne un Celte (KELTIE) ; un individu dont l'identification onomastique est faite à partir du nom général des Kelt — (les Celtes en étrusque et en grec) et qui était intégré à la communauté de ce port commercial/port militaire/ville de mer.



Il faut encore mentionner le texte du périple du pseudo-Scylax, au paragraphe 18 : « metà dè Turrenous eisi keltòì éthnos epì stenòn méchri Adriou », c'est-à-dire : « après la partie de côte contrôlée par les Étrusques, il y a le territoire des Celtes sur une étroite langue de terre jusqu'à l'Adriatique ». Cette version du Périple est datée de 340-330 av. J.-C., ce qui signifie qu'il existait, dans la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> siècle, un territoire occupé par des Celtes qui, de l'intérieur, arrivait jusqu'à la mer, et qu'il était assez important pour mériter d'être signalé aux navires qui montaient (ou descendaient) la côte adriatique de l'Italie. Nous ne saurions dire quel était le nom spécifique de ces « Keltoi » mais le fait de trouver une attestation comme Keltie à Spina, nous donnerait un argument en faveur de l'installation d'un peuple d'origine transalpine dans cette partie de la plaine du Pô : probablement les Lingons. Mais aucun indice archéologique ne nous conforte dans cette hypothèse (voir D. Vitali, *I Celti e Spina*, dans « Spina e il delta padano. Riflessioni sul catalogo e sulla mostra ferrarese (F. Rebecchi, éd), Convegno Internazionale : Spina due civiltà a confronto », Ferrara 1994, Roma 1998, pp. 253-274 ; Idem, *I Celti da Rimini al Po*, « Storia di Bellaria-Bordonchio- Igea Marina », Rimini 1993, pp. 65-82).

### *Les Cénomans*

Ce peuple, depuis toujours allié des Romains, occupait, dans la partie centrale de la plaine du Pô au nord de ce fleuve, un territoire compris entre les rivières Oglio-Chiese-Mincio jusqu'à l'Adige, correspondant à la Lombardie orientale et à la Vénétie occidentale actuelles. Brixia était considérée comme leur capitale (*caput gentis*) et Vérone comme l'autre ville orientale jusqu'à laquelle s'étendait leur souveraineté. Les sources littéraires nomment cette population à l'occasion d'opérations militaires ou de combats mais ne nous donnent aucun renseignement particulier concernant leur vie ou leurs habitudes. Une singulière et très intéressante observation de Polybe concernant les Cénomans et les Vénètes (normalement alliés entre eux) nous indique que ces deux peuples sont très semblables au niveau des coutumes et de la parure, mais différent par la langue (Polybe, II, 17, 5). Polybe écrit *Keltòì* et non pas *Gonomànoi*, mais, puisqu'il fait allusion plutôt à la situation de son époque lorsque les Transpadans (Insubres et Cénomans) vivaient une sorte de *koiné* culturelle, bien visible dans les mobiliers des nécropoles, les deux ethnonymes sont équivalents, regroupés sous l'étiquette générique de Celtes.

Nous ne savons pas si les Celtes vis-à-vis desquels la communauté de Padoue était toujours en alerte autour de 302 — année de l'attaque de Cléonimos de Sparte — étaient des Cénomans. Tite-Live (X, 2, 6) nous dit que *semper autem eos in armis accolae Galli habebant* mais les noms de ces peuples gaulois « voisins » de Padoue au siècle des premières migrations nous échappent : les Celtes du delta du Pô ? ceux des nécropoles d'Altino ?

Polybe nous indique encore qu'à l'époque où se préparait une dernière expédition contre Rome par les Gésates, les Insubres et les Boïens (qui se terminera à Télamon), les Cénomans et les Vénètes choisirent de rester avec l'allié romain, à la disposition duquel ils mirent 20 000 guerriers (Polybe, 2, 23, 2 ; 2, 24, 8). Nous trouvons encore les Cénomans à côté de Rome en 223, sur le champ de bataille près du Chiese (*Klousios*) : les Romains, écrasés par les Insubres, arrivent dans les terres des Cénomans qui — en tant qu'alliés — renforcent leurs troupes et relancent les attaques contre les campagnes et les villages de leurs voisins occidentaux Insubres. Pour la bataille qui se prépare en bordure d'une rivière, les Romains font confiance à leurs alliés Cénomans, mais en même temps ils craignent que ces derniers puissent se transformer en adversaires en se portant alliés des Insubres (Polybe, 2, 32, 8-10). Une seule défection (partielle) se produisit en 217.

C'est donc vers l'archéologie que l'on doit se tourner pour acquérir de meilleurs renseignements. Malheureusement, les travaux agricoles et les carrières d'extraction de sable et de gravier ont fait presque entièrement disparaître les nécropoles et surtout les habitats.

Une nécropole importante mais très endommagée est celle de Carzaghetto près de Canneto sull'Oglio (province de Mantoue) avec une cinquantaine de tombes qui ont survécu aux travaux d'exploitation des gisements de sable et de gravier ; mais plusieurs tombes sont assez lacunaires. Une autre nécropole de la même époque (fin du IV<sup>e</sup>-moitié du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), celle de Piadena-Campo Costiere, a été totalement détruite par les labours, sauf une tombe de guerrier. Les mobiliers de Carzaghetto les mieux conservés concernent des femmes et mettent en lumière des liens forts avec le milieu des Celtes du plateau suisse. Une inscription découverte à Mantoue, dans l'habitat étrusque, et concernant un helvète, interprétée et publiée par moi-même (D. Vitali, *I Celti e Spina, cit.*, pp. 262-263), montre la présence d'individus ou de petites communautés allogènes à l'intérieur du peuple des Cénomans.

Une tombe exceptionnelle est signalée à Castiglione delle Stiviere, dont l'extraordinaire mobilier en bronze a été récemment mis en valeur par R. De Marinis.

D'autres objets sporadiques (fibules, armes, casque) témoignent de la diffusion capillaire de la présence cénomane dans la Transpadane centrale, mais malheureusement restent hors contexte.

D'autres tombes isolées ou de petites nécropoles concernent la période dite de La Tène moyenne (deuxième quart — milieu du III<sup>e</sup> jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> siècle), ce qui montre la continuité du peuplement celtique.

En pleine conquête romaine, le nombre des nécropoles augmente considérablement ainsi que le nombre de tombes dans chaque nécropole. Ces nécropoles, dont on ne connaît pas les habitats correspondants, montrent une stabilité des communautés cénomanes installées à quelques kilomètres les unes des autres.

Particulièrement importante se révèle la situation dans le territoire de Vérone, où les recherches de Luciano Salzani ont permis d'explorer une dizaine de nécropoles avec plusieurs centaines de mobiliers intacts. Dans ces ensembles funéraires, l'on assiste à l'intégration progressive des Cénomans dans la culture des Romains, avec une perte progressive des coutumes qu'ils avaient gardées intactes pendant trois siècles. D'autres nécropoles avec les mêmes rituels apparaissent plus à l'ouest, dans le territoire de Cremona (Piadena Latteria sociale) ou Brescia (Remedello).

### *Les Insubres*

Les Insubres, de par le territoire qui leur est attribué par les sources, apparaissent comme les descendants directs des communautés anonymes celtophones de la culture dite de Golasecca, du Piémont oriental et de la Lombardie occidentale actuels. À l'intérieur de ces communautés très puissantes qui se reconnaissaient un centre sacré commun (Médiolanon, l'actuelle Milan), l'on admet aussi des phénomènes d'intégration d'individus et de groupes transalpins, comme on l'a prouvé pour d'autres groupes ethniques au même moment (les Étrusques, les Vénètes, les Picéniens). Malheureusement, l'on doit constater un très fort contraste entre l'importance de ce « peuple » et les témoins archéologiques pour les siècles qui précèdent la romanisation. Polybe fait de ce peuple « ὁ μεγίστον ἔθνος » parmi les Laoi et les Lebekii installés près des sources du Pô (Pol., II, 17, 4) ; les Insubres font partie comme les autres d'une migration. Selon Tite-Live, comme nous l'avons vu plus haut, les Insubres sont un peuple déjà installé depuis longtemps dans la région qui verra la fondation de *Mediolanon*. Tite-Live en fait une sorte de peuple mythique, presque autochtone (nous pourrions dire « italique ») homonyme d'un pagus des Éduens. Nous devons à M. Giangiulio (M. Giangiulio, *Storiografie, ideologie, op. cit.*) d'avoir décrypté les racines culturelles et idéologiques de l'histoire de Bellovèse que Tite-Live nous a transmise : les élites insubres médiolanaïses ont cherché ou trouvé leurs propres « origines » ancestrales dans un substrat celtique, qui dès le départ est lié à un peuple (les Éduens), ami et frère du même sang que Rome.

Depuis une vingtaine d'années, une très riche recherche pluridisciplinaire a été consacrée au « thème insubre » : linguistes, archéologues, numismates, historiens de l'antiquité et du droit ont apporté leur contribution qui a produit une synthèse stimulante et renouvelée par rapport à ce que l'on connaissait auparavant (R.C. De Marinis, *Liguri e Celto-Liguri*, dans « Italia omnium terrarum alumna », Milano 1988, pp. 159-259 ; M. Giangiulio, *Storiografie, ideologie, op. cit.* ; M.T. Grassi, *La romanizzazione degli Insubri. Celti e romani in Transpadana attraverso la documentazione storica e archeologica* (Collana di Studi di Archeologia Lombarda, 1), Milano 1995 ; G. Luraschi, *Foedus Ius Latium Civitas. Aspetti costituzionali della romanizzazione in Cisalpina*, Padova 1979 ; E.A. Arslan, *Le monnayage celtique de la plaine du Pô (IV<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.)*, Études cel-

tiques XXVII, pp. 71-97 ; R.C. De Marinis-S. Biaggio Simona, éd., *I Leponti tra mito e realtà, raccolta di saggi in occasione della mostra*, vols. 1-2, Locarno 2000).

Nous avons signalé l'importance extraordinaire des attestations linguistiques apportées par l'épigraphie pour la fin du VII<sup>e</sup> et le début du VI<sup>e</sup> siècle, qui nous montre le caractère celtique de la langue des inscriptions, dont une cinquantaine précède la « date » des invasions historiques du IV<sup>e</sup> siècle.

Même si nous avons parlé de ce problème dans notre leçon inaugurale, nous avons voulu souligner l'intérêt des découvertes épigraphiques de Côme. Très importante s'est révélée l'inscription du linteau ou de la marche d'escalier de Prestino, datée dans le passé des II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles à la suite d'un *a priori* concernant l'impossibilité d'une écriture celtique à une époque si reculée, mais correctement reportée par De Marinis au début du V<sup>e</sup> siècle. Cette « pierre de Prestino » appartient à un complexe monumental situé au sud-ouest et aux pieds du grand habitat protohistorique ; dans cette longue inscription, que son insertion dans un lieu public désigne comme un fait de communication sous les yeux de tout le monde, le personnage veut immortaliser le souvenir de son action qui consiste en la dédicace de cet espace monumental à des entités plurielles (divinités ? communautés civiques ?).

De la même époque (VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles), se date une série de stèles funéraires concernant des personnages qui, avec l'écriture, ont essayé de pérenniser leur existence ou leur rôle. À Vergiate, une énorme pierre tombale (223 cm d'hauteur) concerne un certain Belgos auquel un certain Teu/Deu avait bâti le tombeau et érigé la pierre. Dans ce cas, un élément du plus haut intérêt est le nom du défunt qui nous révèle la plus ancienne forme du nom du peuple celtique des Belges. À Mezzovico, une stèle de 275 cm de hauteur marquait la tombe de \*Kuason fils de Derios, à la transition des V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles.

La langue celtique propre à tous ces monuments s'adressait à la partie alphabétisée de la population pour lui remémorer les acteurs et leurs actions (F. Motta, *La documentazione epigrafica e linguistica*, dans « I Leponti tra mito e realtà, *op. cit.* », pp. 181-222 ; M. Lejeune, *Lepontica*, Paris 1971 ; A.L. Prosdocimi, *I più antichi documenti del celtico in Italia*, « La Lombardia tra protostoria e romanità, Atti del II convegno archeologico regionale », Como, 1984 (1986), pp. 69-72).

Tout cela se passait un siècle avant les migrations historiques.

Sous l'influence et l'hégémonie des Insubres, il y avait plusieurs peuples parmi lesquels les *Leponti*. Ces populations habitaient les terres du Canton Tessin — Alto Verbano, Sopraceneri, Val Mesolcina en particulier — et ont exprimé des traits culturels très homogènes à l'intérieur de la culture dite de Golasecca, elle-même développée dans la région entre le Piémont oriental et la Lombardie occidentale, délimitée par les rivières du Sesia à l'ouest et Oglio à l'est, entre le X<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Comme nous le montrent les inscriptions « lépontiennes », ils parlaient une langue celtique. Aux Lépontiens a été consacrée une importante exposition en 2000 qui a permis de sortir de l'oubli des ensembles archéologiques d'un très grand intérêt du point de vue historique, ainsi que de réunir les études et réflexions de plusieurs auteurs dans deux volumes devenus aujourd'hui essentiels (R.C. De Marinis-S. Biaggio Simona (éds.), *I Leponti, op. cit.*).

Aucun ensemble funéraire du IV<sup>e</sup> s. n'est connu dans le territoire insubre *stricto sensu*. La découverte de quelques anneaux de cheville en bronze à oves massifs ou creux, toujours hors contexte, a fait supposer l'existence d'une coutume spécifique aux femmes de rang insubres des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. av. J.-C. La découverte d'une cinquantaine de tombes dans la nécropole de Dormelletto (province de Novare, Piémont), datables entre la deuxième moitié du III<sup>e</sup> et le troisième quart du I<sup>er</sup> siècle, a permis de reconnaître les formes plus anciennes du rituel funéraire de cette communauté « insubre » : l'inhumation. Les femmes avaient des parures formées par des bracelets et des anneaux de cheville en bronze à oves et des fibules du type laténien. Le rituel inhumatoire est totalement nouveau par rapport à l'incinération qui était propre à la culture de Golasecca, sauf dans la région des Lépontiens où l'inhumation était pratiquée. Plutôt que de voir dans la parure annulaire à anneaux de cheville un caractère spécifique aux Insubres, il faudrait probablement souligner les liens avec le monde transalpin de la Rhénanie jusqu'au Bassin des Carpathes, et donc penser à des groupes anonymes celtiques de migration récente, installés dans ces terres sous l'hégémonie des Insubres (voir G. Spagnolo Garzoli, *Dormelletto. Necropoli della seconda et à del Ferro*, dans « Quaderni della Soprintendenza Archeologica del Piemonte », 8, (1988-89), pp. 197-202 ; ead. *Osservazioni preliminari sulla necropoli gallica di Dormelletto (Novara)*, dans *Sibrium XXI* (1990-91), pp. 293-305).

### La religion des Celtes d'Italie

Nous avons aussi abordé le sujet des cultes et des témoins de la religion celtique en Italie. Les études concernant ce sujet se sont multipliées ces dernières années et ont mis en valeur des données épigraphiques et des découvertes de caractère culturel plutôt que de véritables monuments à destination sacrée.

Les sources les plus anciennes qui nous font entrevoir l'existence de cultes et de lieux de culte chez les Celtes de Cisalpine sont Polybe et Tite-Live. Chez les Insubres, un sanctuaire fédéral doit être reconnu dans le temple que Polybe nous dit consacré à Athéna (Pol., II, 32, 6) et qui contenait les enseignes sacrées et inamovibles, celles des peuples fédérés sous l'hégémonie des Insubres, vraisemblablement à *Mediolanon*, le lieu sacré qui était le centre de la fédération. L'inamovibilité des enseignes signifiait l'absence de guerres intestines parmi les peuples fédérés ; le prélèvement des enseignes signifiait que l'on engageait la guerre totale contre les ennemis communs, en l'occurrence contre les Romains avant la bataille qui s'est déroulée près de la rivière *Clousios* (Chiese) (223 av. J.-C.).

Parmi plusieurs sanctuaires de moindre importance, il y en avait un *importantissimum* où un grand dieu était vénéré par les Boïens. Ce lieu sacré, probablement central et fédéral, reçut en guise d'offrande le crâne plaqué en or du consul qui commandait les deux légions massacrées en 216 dans la Silva Litana (Tite-Live 23, 24, 6 ss.).

Des témoignages épigraphiques nous renseignent aussi sur des lieux de culte qui étaient un lieu de rencontre pour les dieux et les hommes. C'est le cas de la « pierre » de Verceil sur laquelle un même texte est écrit en langue et caractères latins — c'est la version principale — et en caractères lépontiques et langue celtique. La pierre de Verceil était l'une des quatre bornes qui marquaient « le terrain que Acisius Argantocomatericus avait donné pour être en commun aux dieux et aux hommes, dans les limites où les quatre pierres avaient été érigées ». Nous avons donc la seule attestation d'un espace sacré où — encore aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. — était possible la rencontre avec l'au-delà (v. P.-Y. Lambert, *La langue gauloise*, Paris 2003, pp. 78-80). Et ce message qui soulignait la sacralité du lieu était écrit en latin (pour la nouvelle élite romanisée) et en celtique pour ceux qui ne le comprenaient pas.

Il faut aussi signaler la probable existence d'un sanctuaire dans le territoire des Cénomans, à Manerbio (province de Brescia) où un trésor monétaire de drachmes padanes et un dépôt de phalères en argent et d'autres objets, également en argent, de harnachement pour deux chevaux (l'attelage d'un bige) ont été découverts dans le passé. La série de phalères a attiré l'attention des spécialistes. Dans le toponyme Manerbio l'on peut voir le témoin du culte à Minerve, culte que les Insubres pratiquaient à Mediolanum, où, comme nous l'avons vu, existait un sanctuaire fédéral consacré à la même déesse au nom grec d'Athéna.

Parmi les dépôts monétaires avec une signification culturelle, l'on doit inclure une série de trésors découverts assez loin les uns des autres, en Italie. À San Vincenzo près de Campiglia Marittima (province de Livourne, en Toscane), ont été découvertes en 1912 environ deux cents monnaies en or, des émissions boïennes de la fin du II<sup>e</sup>-début I<sup>er</sup> s. associées à un fragment de torques en or. Ce type de dépôt, qui associe des monnaies d'or principalement du type Regenbo-genschüsselchen avec des torques d'or à tampons, trouve d'autres parallèles en Italie pour la même époque (Verceil, Formigliana, San Germano Vercellese).

Parmi les cultes indigènes qui ont eu une continuation en époque romaine, il faut citer le culte des *Matres Matronae* dont a traité de manière exemplaire F. Landucci Gattinoni, *Un culto celtico nella Gallia Cisalpina, Le Matronae-Iunones a sud delle Alpi*, Milano, 1986.

### Des témoignages épigraphiques

J'ai signalé l'attestation du nom Taranis incisé trois fois sur un os de cerf découvert dans un lieu de culte à Sottopedonda dans la province de Trente,

région de passage entre la Celtique au nord des Alpes et l'Italie. L'intérêt de cette inscription est aussi sa datation, qui peut être située autour des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles av. J.-C. (D. Vitali, *Luoghi di culto e santuari celtici in Italia*, dans « I Celti in Carnia e nell'arco alpino orientale, Atti della giornata di studio, Tolmezzo », Trieste 2001, pp. 279-301).

Dans cette même logique de cultes dans des lieux de passage, il faut citer la dédicace à Aesus, inscrite sur un petit piédestal en bronze, qui devait soutenir une petite statue perdue, La découverte fortuite est située dans la vallée de la Gail, probablement dans l'habitat de Gurina.

Le nom Aesus fait partie d'une inscription plus étendue datée de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. : Adginnos/Vercombogi [filius] / Aeso V[otum] S[oluit] L[ibens] M[erito]. La statuette perdue avait été offerte à Aesus par Adginnos fils de Vercombogios à la suite d'un vœu (G. Piccottini, Aesus, dans *Contributi allo studio del sito archeologico di Gurina in Carinzia (Austria)*, Pieve di Cadore 2001, pp. 23-31).

L'onomastique des personnages est connue dans le territoire de la Carinthie, peuplé par les Norici.

Les deux théonymes de l'arc alpin oriental (Taranis et Aesus) nomment deux des trois divinités celtiques que cite le poète Lucain entre 39 et 65 ap. J.-C. (*De Bello civili, Pharsalia*, I, pp. 444-446 : *et quibus immittis placatur sanguine diro Teutates, horrensque feris altaribus Esus, et Taranis Scythicae non mitior ara Dianae*). La formule de la dédicace s'inscrivant dans un schéma romain classique (V.S.L.M.), elle nous autorise probablement à y voir une dédicace au dieu romain Mars, appelé Aesus/Esus par ce dévot de Gurina dont le nom Adginnos est sans équivoque celtique. Dans la région alpine orientale, l'on retrouve les attestations de Lucain concernant Teutates/Toutates et Taranis (H. Kenner, *Die Götterwelt der Austria Romana*, dans ANRW II 18, 2, 1989, p. 905 ss., p. 943).

Nous avons évoqué aussi quelques épisodes qui nous ont été transmis par les historiens et qui renvoient à des mythes celtiques dont se seraient emparés les Romains : le corbeau, l'oiseau sacré d'une des trois déesses celtiques des combats (en Irlande Badb qui apparaît sous la forme d'une corneille) intervient dans le combat singulier entre un Gaulois gigantesque et le Romain M. Valérius (349 av. J.-C.). Il se penche sur le casque du Romain d'où il prend son vol et, à coup de bec et griffes, attaque les yeux et le visage du champion gaulois (Tite-Live, VII, 26). La victoire de M. Valérius lui valut l'honneur du cognomen Corvus/Corvinus qui passera à certains membres de la famille Valéria. Un relief étrusque de Città della Pieve (en Ombrie) présente dans sa face principale une celtomachie montrant un guerrier qui succombe sous le corbeau celte. Raymond Bloch avait étudié ces témoignages.

Nous avons également présenté les témoins de cultes qui attestent la dévotion de Celtes auprès de sanctuaires indigènes. Certains de ceux-ci, qui ont un passé



enraciné dans les milieux locaux, contiennent des séries d'offrandes liées aux typologies laténiennes ; en principe, nous ne sommes pas autorisés à voir des Celtes derrière ces offrandes, mais la présence par exemple à Este, dans le sanctuaire de Reitia, de paires d'anneaux de cheville typiques des femmes de la Celtique transalpine (Bavière, Slovaquie, Bohême, Moravie, Bassin des Carpates) rend probable que ces ex-voto furent déposés par des femmes celtiques. Un autre sanctuaire, important par sa localisation dans la région alpine qui correspond à la haute vallée du Piave (connue sous le nom de Cadore), est celui de Lagole di Calalzo, découvert au milieu du XX<sup>e</sup> s. Du fait de ses eaux thermales, sulfureuses-ferrugineuses, ce sanctuaire a été consacré à une divinité guérisseuse qui, dans la langue des Vénètes, était nommée *Tribusiate* ou *Trumusiate*. Cette région qui se trouve au carrefour de cols qui ouvrent vers l'Autriche (la vallée de la Gail) et vers l'est et l'ouest à l'intérieur de la région alpine, a un nom d'origine celtique (Catubrium) qui est rattaché au nom d'un peuple comme les Caturiges/Catubruges qui, à l'époque de César, occupait la haute vallée de la Durance, dans les Alpes occidentales. Les mobiliers de typologie laténienne offerts dans ce sanctuaire sont surtout des armes, des épées, des lances, des casques ou des paragnatides de casques d'un type local (dit type Vallesella, deuxième moitié IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s.) ainsi que des umbos de bouclier. Les inscriptions en langue vénète attestent des hommes d'origine différente ; plusieurs noms sont celtiques, ce qui s'accorde avec les offrandes d'armes : des guerriers guéris, ou demandant à être guéris, par *Tribusiate/Trumusiate* dont les eaux réparaient les blessures (voir : G. Fogolari-G. Gambacurta, édés., *Materiali veneti preromani e romani del santuario di Lagole di Calalzo al Museo di Pieve di Cadore*, Roma, 2001).

Un autre lieu de culte de type militaire ou du type Brandöpferplatze a été identifié récemment à Monte Sorantri di Raveo près de Tolmezzo dans le Frioul, à 900 m. d'altitude, au sommet d'une colline : plusieurs armes en fer de type laténien (lames et fourreaux d'épées, paragnatides de casques, umbos de boucliers) présentant des déformations intentionnelles ou percées par des clous qui devaient fixer les armes à des supports en bois, pour former une sorte de trophées ou d'exhibition de dépouilles consacrées. L'utilisation de ce lieu de culte couvre les trois derniers siècles avant notre ère (LT B2-D1).

À 1 km du sommet de Monte Sorantri, sur un plateau qui domine de ses 500 m la vallée du Tagliamento (Enemonzo, Casali Erba), a été découvert un trésor de monnaies à l'intérieur d'une situle en bronze. L'association de 359 victoriats romains — émis entre 211 et 170 av. J.-C. — et de 40 tétradrachmes du Noricum occidental a permis aux éditeurs de dater l'enfouissement du dépôt de 150 à 130 av. J.-C. À cette date, de telles pratiques cultuelles proviennent d'un secteur des Alpes qui est attribué aux Celtes Carniens.



## B. SÉMINAIRES

Les séminaires ont porté sur :

— Les Boïens d'Europe centrale avec M. Miklòs Szabò, Professeur à l'Eötvös Lorànd University de Budapest.

Le professeur Szabò a montré combien la tradition antique relative aux Boïens en Europe centrale est très lacunaire et souvent contradictoire. « Le nom de la Bohème, Bohémia, qui depuis le Moyen Âge perpétue l'ancien Boiohaimon et ses trouvailles laténiennes particulièrement importantes, ont suggéré l'idée à un certain nombre de spécialistes que ce pays avait constitué le noyau initial du territoire boïen. Au contraire, selon l'information puisée par Strabon dans Poséidonios, le lieu d'établissement "d'autrefois" des Boïens se trouvait dans la région de l'Hercynia silva, c'est-à-dire dans la zone montagneuse et forestière s'étendant au nord du Danube, entre le cours moyen du Rhin et de la Slovaquie orientale ».

— Le commerce du vin entre l'Italie tyrrhénienne et la Gaule : Albinia avec M<sup>me</sup> Fanette Laubenheimer, Directeur de recherche au CNRS, ARSCAN.

M<sup>me</sup> Laubenheimer a montré comment, sur la côte tyrrhénienne dans le sud de l'Étrurie, à la fin de la République, s'est développé l'un des plus grands ateliers d'amphores d'Italie. Les fouilles menées régulièrement depuis 2001 sous la direction du Département d'Archéologie de l'Université de Bologne, ont fourni près de six cents estampilles sur amphores correspondant à cinquante-neuf timbres différents, qui montrent l'ampleur et la complexité de l'organisation de cette officine consacrée à la production et à l'exportation des produits de la mer mais avant tout à celle du vin destiné à la Gaule.

— Bibracte et la civilisation des oppida, avec M. Vincent Guichard, Directeur Général du Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray.

Pour introduire le thème des premières villes européens en dehors du monde méditerranéen — connues sous le nom au pluriel d'*oppida* —, M. Guichard illustre l'état de nos connaissances sur Bibracte, capitale économique, politique et religieuse des Éduens, l'un des peuples gaulois les plus puissants à l'époque de la guerre des Gaules, où les recherches et les fouilles ont repris depuis 1985. Un tableau des premières villes romaines en Cisalpine permet d'évaluer l'apport éventuel des expériences urbaines de l'Italie septentrionale dans la création des *oppida* celtique. Selon certains historiens, les Boïens, quittant leur territoires au sud du Pô et installés au nord des Alpes, y auraient exporté le modèle urbain connu en Italie. Cette thèse a été critiquée. Du coup, à défaut des Boïens, on a voulu attribuer à des peuples de Transpadane (les Insubres, notamment) un rôle décisif, proposition qui n'apparaît guère plus satisfaisante.

— L'image des Celtes dans l'art étrusco-italique avec M. Stéphane Verger, Professeur à l'EPHE.

Après avoir évoqué les mythes concernant les peuples inconnus de l'extrême nord du monde, les Hyperboréens, M. Verger présenta des objets découverts à

Megara Hyblea, à Véii ou à Satricum pour prouver l'existence de rapports entre l'Italie et les pays parcourus par le char d'Apollon vers le nord. Ensuite, fut étudiée la manière dont les Étrusques s'imaginaient les Celtes, grâce à des sculptures, des vases peints à figures rouges falisques et de Volterra, et jusqu'aux sarcophages qui illustrent des thèmes liés à des événements historiques (batailles, pillages de sanctuaires).

### C. RESPONSABILITÉS, ACTIVITÉS, MISSIONS

Le professeur a participé à un séminaire à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme d'Aix-en-Provence le 3 mai 2007 dans le contexte des séminaires et tables-rondes d'Antiquités Nationales et de Protohistoire européenne (responsables D. Garcia et Ph. Leveau). Il a présenté une communication intitulée : *Les Celtes d'Italie : acquis des recherches récentes*.

### D. PUBLICATIONS

— *I Celti (The Celts)*, White Star, 2006.